

santes de destruction, qu'un entretien continu peut seul combattre.

Espérons que de longtemps notre pays ne sera pas détourné par d'autres préoccupations, des soins à donner aux travaux publics; ce n'est qu'à cette condition que nos œuvres pourront servir à nos descendants.

Enfin n'oublions jamais, que si l'homme fonde les ponts comme les royaumes et les empires, Dieu seul les protège, et couronne nos efforts en leur donnant la durée (3 juillet 1866).

Le lecteur pourra choisir entre les deux textes; s'il trouve celui de 1866 préférable à celui de 1886, qu'il ne le dise pas, on pourrait croire que l'auteur a baissé; la charité commande de le laisser dans son illusion.

Lyon, le 20 juillet 1886.

*L'Inspecteur général honoraire des Ponts-et-Chaussées.*

Théodore AYNARD.

